

La région Hauts-de-France

La région Hauts-de-France est **un partenaire privilégié** de notre commune. Elle soutient les projets de la ville au travers de subventions publiques.

Plusieurs fois par an, les élus régionaux sont appelés à travailler en sessions de travail collectives : séances plénières et commission permanente. Ces sessions leur permettent d'échanger, de débattre, et de voter les décisions.

Les élus se prononcent en particulier sur :

- Les **actions menées** concernant chaque compétence de la Région
- Les **décisions** à prendre au regard de certaines **actualités**
- Tous **sujets impactant la vie des habitants** des Hauts-de-France
- Le **budget régional**

La commission permanente est chargée de délibérer et rendre des avis sur les dossiers et rapports qui lui sont soumis (hormis les compétences budgétaires).

Les commissions thématiques de travail et d'étude donnent leurs avis sur les dossiers proposés par l'administration régionale en fonction des compétences de la Région. Chaque dossier examiné ayant reçu un avis favorable est transmis pour décision à l'Assemblée régionale réunie en séance plénière ou en commission permanente.

Contact

Conseil régional des Hauts-de-France

151, avenue du Président Hoover
59000 Lille

Tél : 03 74 27 00 00

rgba(255,255,255,1)

À découvrir

[Site internet de la région Hauts-de-France](#)